



# LE MÉMORIAL DE REBECQ ASSOCIATION

## Assemblée Générale de l'Association 6 juillet 2012.

### Procès-verbal

**Présents :** M. & Mme Vanderbeurght, M. et Mme M. De Rops, M. et Mme J. Deumer, M. et Mme P. Dumont, M. L. Kyquemberg, M. M. Marchetti, M. M. Paternostre, M. F. Plas, M. B. Vanderbeurght, Mme M. Garchi, Mme C. Verhaegh, M. D. Caron, M. G. De Braeckeleer, M. G. Hautenhauve, M. G. Tilman, M. J-M. Duhoux, M. J-P. Nechelput, Mme L. Collet, M. C. Hanssens, M. W. Burie.

**Excusés:** M. J. Frings, M. F. Molie,

La séance est ouverte.

#### **Le Président prononce son allocution :**

*Mesdames et Messieurs,*

*Voici un an que l'Association du Mémorial a été fondée. Les personnes qui se sont impliquées dans cette aventure émanaient pour la plupart d'entre elles du comité ayant présidé à l'édification du monument et à la cérémonie d'inauguration et d'hommage solennel du 7 mai 2011.*

*Le succès de cette manifestation fut à la hauteur des ambitions des pionniers et c'est grâce à la ténacité dont ils ont fait état que ce grand projet de mémoire a pu voir le jour.*

*En donnant une structure plus conséquente à ce qui existait au lendemain du 7 mai 2011, les fondateurs de l'association ont tenu à mettre en exergue plusieurs points et principes déterminants quant aux buts essentiels de l'association :*

- Le devoir de Mémoire doit être accompli.*
- Il est primordial de maintenir le souvenir des victimes civiles et militaires impliqués dans la démarche.*
- L'association doit envisager l'approche des plus jeunes afin de les conscientiser à la connaissance de l'histoire de leur lieu de vie et en particulier celle des faits rappelés par le Mémorial de Rebecq.*
- Le travail fait par le comité directeur de l'association doit être réalisé avec la notion importante de fédérer les habitants de l'entité de Rebecq, ainsi que tous les membres extérieurs.*
- Une recherche constante au niveau historique doit être programmée : c'est par les résultats obtenus que l'on précisera l'historiques des faits évoqués et compléter le canevas de notre connaissance commune.*

*Dans le bilan moral que lira le secrétaire, il sera fait mention des activités de l'association, des événements qui ont émaillé cette première année d'activités associatives et des projets que le comité sortant a déjà mis en œuvre afin d'assurer la tenue d'un calendrier d'action important.*

Au passage, il signale le travail accompli par le Secrétaire.

## **Le Secrétaire présente le bilan moral :**

### **Réalisations**

*L'association est donc née après la création du Mémorial de Rebecq et la cérémonie d'inauguration du monument et d'hommage solennel dédiés aux victimes directes et indirectes, civiles et militaires de l'accident du Lancaster survenu à Rebecq, en mai 1944. Certains membres du comité ayant présidé à la création du Mémorial ont décidé de poursuivre l'action afin de préserver la mémoire des faits évoqués par le monument. A cet effet, l'Association du Mémorial de Rebecq a été fondée à Rebecq le 1er juillet 2011. Les buts principaux étaient : la préservation du souvenir des victimes, l'éveil des plus jeunes au devoir de mémoire.*

*Afin de réaliser ces deux objectifs, les membres du comité exécutif de l'association ont établi un programme d'activités destinées à promouvoir l'association et à intéresser le grand public à ses buts. Il fallait aussi se pencher sur la question des moyens financiers que l'association devait avoir en vue de la réalisation de son programme. A cet effet, une campagne visant à l'adhésion de membres de soutien a été initiée. A l'heure actuelle, on dénombre 120 membres inscrits.*

*Afin d'étendre son panel d'activités, il a été décidé de proposer aux membres plusieurs activités : en novembre 2011, une réception destinée à rencontrer les membres de l'association a été organisée. Fin avril 2012, la visite du cimetière de Bruxelles, à Evere où reposent les aviateurs britanniques a rencontré un succès appréciable. Les explications ont été faites par notre ami Jean Frings et un dépôt de gerbe a permis aux participants de se recueillir à la mémoire de ces jeunes hommes morts pour nos libertés. La visite du Mémorial de Breendonk suivait celle d'Evere. L'Ambassadeur du Royaume-Uni avait désiré de participer à cette activité en notre compagnie et c'est donc ensemble que nous avons pu mieux comprendre l'indicible tragédie que fut cet endroit pour nos compatriotes. L'association a aussi fait en sorte que les commémorations officielles du 11 novembre incluent le Mémorial de Rebecq. Ainsi, les porte-drapeaux de Rebecq ont fait un arrêt au monument qui a été fleuri par les autorités communales et les membres de l'association.*

*La cérémonie d'hommage du 9 mai a connu aussi une nouvelle application d'importance : nous avons, au préalable, été dans deux des écoles de la commune, afin d'apporter aux élèves des classes de sixième primaire les explications des faits que nous tenions à rappeler lors de la cérémonie officielle. En observant l'intérêt des enfants à ce qui leur était dit, nous avons décidé de les impliquer dans le processus de la célébration. Ainsi, certains d'entre eux ont participé à la nomination des victimes, d'autres ont porté les gerbes pour les autorités présentes et ont porté les drapeaux de leur école. Une brochure relatant les raisons de leur présence à cette manifestation patriotique a été réalisée dans un texte adapté à leur âge et leur a été distribuée.*

*L'association est aussi présente aux deux braderies-brocantes qui se font à Rebecq, en juin et en septembre. Cette participation aux fêtes locales permet à l'association de rencontrer de manière informelle les membres et l'inscription de nouveaux adhérents.*

*Fin du mois de juin, une délégation de l'association s'est rendue à North Killingholme, en Angleterre afin de participer aux manifestations officielles marquant les 30 ans de l'érection du monument du 550ème escadron de la RAF dont l'équipage du Lancaster tombé à Rebecq faisait partie. A cette occasion, l'association, par le biais des délégués, a rétrocédé les pièces de l'avion récupérées à l'époque et qu'elle conservait. Ce don a eu auprès de nos amis britanniques un accueil extraordinaire et grâce à cette mesure, notre association se fait connaître à l'étranger et se hisse au niveau de celles ayant les titres officiels comme les associations liées à la Royal Air Forces et à la Royal British Legion. Un échange de drapeaux a aussi eu lieu et si notre emblème flottera désormais aux côtés de celui du 550ème à North Killingholme, lors des moments officiels, il en sera de même à Rebecq. Un autre résultat induit par notre activité liée au devoir de mémoire est*

*l'audience que l'association a auprès des autorités militaires belges, et entre autres, l'Etat-major de Province, et aussi des représentations diplomatiques, dont celle de la Grande-Bretagne.*

### **Projets**

*Cette première réunion d'Assemblée Générale marque une étape importante de l'association du Mémorial de Rebecq. Nous avons pu nous rendre compte qu'il nous fallait améliorer certaines choses, apporter des changements pour d'autres. Ainsi, nous avons remarqué que la structure du comité exécutif nécessitait quelques ajustements. Si les postes de direction ne changent pas, ceux dévolus précédemment à la recherche historique ou aux relations publiques laisseront la place à des fonctions nouvelles : les coordinateurs de cérémonies et d'événements, ainsi que les chargés d'intendance. Ces postes sont extrêmement importants, car les personnes nommées à ces postes permettront à l'ensemble du comité exécutif de réaliser les projets de manière plus souple.*

*Plusieurs activités sont aussi programmées pour la prochaine année d'activité : Nous projetons de faire un repas qui permettra à l'association d'assurer des rentrées financières. L'actuelle campagne électorale ne nous permet pas d'organiser cette activité cette année, et nous envisageons de la faire début de 2013. Une excursion sera aussi organisée en 2013, le programme sera élaboré dans les mois qui suivront. Le travail de sensibilisation des élèves des écoles de l'entité sera organisé dès la rentrée scolaire. Les contacts en ce sens seront pris avec les directions des établissements scolaires et le corps enseignant après les élections communales.*

*La date de la cérémonie d'hommage officielle va aussi changer. Nous avons décidé de la programmer tous les deuxièmes mercredis du mois de mai, mais nous nous sommes rendu compte que la proximité de cette date avec le 8 mai pouvait provoquer des doubles emplois et ne permettait pas aux différents corps constitués de participer à cette manifestation, ceux-ci étant généralement retenus à d'autres endroits ce jour-là. Dorénavant, notre cérémonie se fera tous les derniers mercredis de mai. En 2013, elle aura lieu donc le 29 mai. Nous pensons avoir la formation complète de la musique des Guides et un détachement de 8 personnels militaires pour les honneurs militaires.*

*Pour celle de 2014, 70ème anniversaire de la tragédie rebecquoise, nous pensons avoir la musique complète de la Force Aérienne (70 musiciens) ainsi qu'un peloton de personnels en armes pour les honneurs militaires(30 hommes). En plus, des tractations sont en cours afin de permettre au seul avion Lancaster volant encore en Europe d'effectuer un survol du lieu de la célébration, le 28 mai 2014. Ces pourparlers se font entre les états-majors du Royaume-Uni et de Belgique, les ministères et ambassades concernés et l'association.*

*Des personnalités et des membres d'autres associations patriotiques étrangères et belges nous ont déjà fait savoir qu'ils désiraient participer à la cérémonie de 2014. Nous aurons des personnes venant de Grande-Bretagne, d'Irlande et d'Australie. C'est dire que notre mission commence à revêtir une importance insoupçonnée et qu'il sera important que nous assurions à notre groupe la dignité qui convient en ces circonstances. Il reste assuré que les élèves des écoles seront invités à participer activement à ces célébrations.*

*En tant que secrétaire de l'association et chargé des questions de protocole, je souhaiterais émettre mon avis personnel quant à ce qui a déjà été accompli et ce qui reste à faire par l'association. Il fut relativement difficile de mener à bien la réalisation du monument proprement dit et les embuches rencontrées pendant la mise en œuvre du projet furent nombreuses, mais grâce à la volonté d'aboutir du comité initial, il a été admis par tous de l'importance et de la justesse de notre démarche. La constitution de l'Association du Mémorial de Rebecq assure à l'œuvre pionnière du comité initial la pérennité du travail accompli. C'est donc confiant dans l'équipe actuelle, dans le soutien implicite des membres de l'association et de la population rebecquoise que j'envisage notre action comme devenant un des phares des activités citoyennes développées sur le territoire de la commune de Rebecq. La reconnaissance des autorités belges et étrangères me conforte dans la valeur que nous ajoutons à l'ensemble de notre cadre de vie. Et j'ai le grand plaisir d'exprimer ce*

*soir toute ma gratitude à chaque membre du comité exécutif pour l'aide efficace qu'il a apportée à l'association durant sa première année d'existence.*

Le Secrétaire remercie l'Echevin responsable des associations patriotiques présent pour l'aide et le soutien qu'il a prodigué au comité initial lors de la mise en œuvre du projet du Mémorial.

*C'est pour nous souvenir de ceux qui ont tant subi, qui ont fait le sacrifice de leur jeunesse, de leur santé et de leur vie que nous sommes ici, ce soir à débattre de l'avenir de notre association. Et parce qu'ils n'ont jamais parlé devant l'ennemi, nous parlons pour eux afin que leur Mémoire puisse être honorée. Tant que mes forces le permettront, j'assumerai mon engagement vis-à-vis des enjeux de l'association. Et comme ils ont combattu pour que nous soyons libres aujourd'hui, je combattrai ceux qui m'empêcheront de maintenir leur Mémoire. Et comme on dit là-bas : We shall remember them.*

### **Le Trésorier présente le bilan financier :**

Il annonce un déficit de 1.547 € dû par la prise en charge totale des réceptions et des défraiements octroyés aux visiteurs étrangers lors de leur venue aux cérémonies officielles.

NDR : *(Ce montant comprend des avances consenties par les membres mais ne prend pas en compte les renouvellements d'adhésion qui vont incessamment se faire ainsi que le stock de matériel propre à la promotion de l'association et réalisable (insignes, cartes de membre, cartes postales, etc.)).*

Le Président signale qu'il sera important que l'association du Mémorial de Rebecq, actuellement sous le régime des associations de fait passe sous celui d'A.S.B.L. A cet effet, une évaluation de la situation sera faite fin 2012-début 2013 afin d'assurer les Assemblées Générales en début d'année, cela permettant de présenter des comptes clôturés en fin d'exercice. Cette mesure permettra aussi à l'association de présenter des possibilités de déduction fiscales aux éventuels mécènes et sponsors.

Il est procédé au choix des candidats aux postes de responsabilité.

Il est expliqué que si les postes de présidence, vice-présidence, trésorerie, secrétariat, secrétariat adjoint et protocole restent en l'état, les postes relatifs aux relations publiques, recherche historique, commission du Protocole sont annulés et remplacés par la coordination des cérémonies, des fêtes et événements et intendance.

Comme il n'y a qu'un candidat par poste, il est simplement demandé aux participants s'ils sont d'accord. Il n'est pas relevé d'abstention ou de désaccord. Le comité exécutif de l'association est dorénavant composé de :

Président : Guy De Braeckeleer

Vice-président : Bruno Vanderbeurght

Trésorier : Christian Hanssens

Secrétaire, chargé du Protocole : Wilfred Burie

Secrétaire adjointe : Carina Verhaegh

Coordinateur des cérémonies : Benjamin Voorspoel

Coordinateur des événements : Fabian Molie

Chargé d'intendance : Jean-Pierre Nechelpu (associations patriotiques, Protocole des cérémonies)

Chargée d'intendance : Lucienne Collet (idem)

Trois nouveaux membres honoraires sont installés : MM. Peter Coulter, Allan Turner et Mike Leeman, tous trois du 550th North Killingholme. Une attestation leur sera envoyée.